

RETROUVE-NOUS SUR

www.inforjeunes.be



@inforjeunes1



/inforjeunes

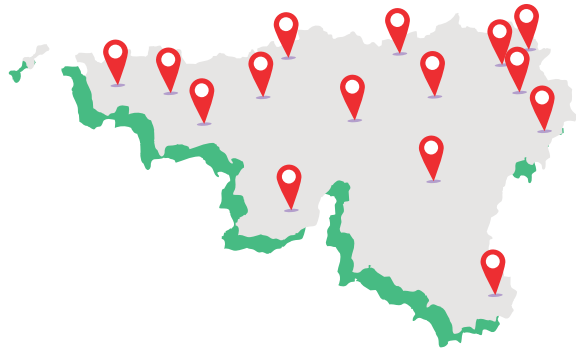


infor_jeunes_reseau



inforjeunes

Une question sur les études, les logements, la mobilité internationale, les allocations, etc. ? **Infor Jeunes te répond !** Retrouve les coordonnées du centre le plus proche de chez toi sur notre site internet !



ER : M-P. VAN DOOREN - FLUWB asbl - Rue Armée Grouchy, 20 - 5000 Namur

Comprendre la nouvelle

RÉFORME DES LOGEMENTS ÉTUDIANTS

avec

**INFOR
JEUNES**

BAIL DE COLOCATION

Jusqu'au 1^{er} janvier 2018, il n'existait pas de bail spécifique à la colocation à Bruxelles. En Wallonie, c'est toujours le cas mais cela va changer pour les baux signés ou renouvelés à partir du 1^{er} septembre. Le but est de lier, avec un contrat unique, chaque colocataire au bailleur mais aussi qu'un pacte de colocation soit signé par tous les colocataires.

LE PACTE DE COLOCATION

Ce document obligatoire permet aux colocataires de formaliser les modalités pratiques de leur vie en communauté. Il doit contenir une série d'informations comme la répartition du loyer, des charges, l'inventaire des biens meubles, etc. mais peut aussi aborder des aspects plus pratiques comme l'organisation des tâches quotidiennes, la présence d'animaux ou d'instruments de musique, etc.

LA SOLIDARITÉ

Toi et les autres colocataires êtes tenus solidairement envers le bailleur pour les obligations issues du contrat de bail. Par exemple, si un ou plusieurs colocataires ne paye(nt) pas son/leur loyer, le bailleur peut réclamer cette somme à n'importe quel autre colocataire. Le colocataire qui a payé la part de loyer d'un autre peut se retourner contre ce dernier afin d'en obtenir le remboursement.

TU PEUX SORTIR DE LA COLOCATION ...

EN WALLONIE

En donnant un préavis de 3 mois au bailleur et aux colocataires ET une indemnité équivalente à 3x ta part dans le loyer à tes colocs.

Aucune indemnité ne sera réclamée si tu trouves un remplaçant à l'issue de cette période de 3 mois.

AVANT LE TERME

- En donnant un préavis de 2 mois au bailleur et aux colocataires.
- Tes obligations (dont ta part de loyer) issues du contrat de bail seront maintenues durant 6 mois à partir de la date de notification de ton préavis.
- Aucune indemnité ne sera réclamée si tu trouves un remplaçant à l'issue de cette période de 2 mois ou si tu as effectué une recherche active et suffisante (ex : avoir posté une annonce sur internet et réseaux sociaux ou effectué des visites des lieux, etc.).

À BRUXELLES

AU TERME

Sans préavis.

Sans préavis.

Le délai de préavis commence le 1^{er} jour du mois qui suit le mois durant lequel tu as prévenu le propriétaire et tes colocs